

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La question de fer à Buenos Ayres
Dans une causerie parue dans son numéro du 29 mars dernier, un journal de Buenos Ayres, Le Courrier de la Plata s'exprime ainsi :

La Bourse est ouverte. On procédera à la liquidation des opérations sur le monnaie. On sait déjà qu'elle n'aura aucun résultat.
Ainsi les abus accumulés depuis qu'on a cessé du jour au lendemain la cause la moins accusée. Le public rentre en possession de ses droits. Mais comme tous les prisonniers qu'on délivre, il est quelque peu embarrassé de sa liberté.

Les exploitiers se demandent ce qu'ils vont faire de leur fer.
Les importateurs se demandent où ils iront acheter l'or dont ils ont besoin.

Les exportateurs se demandent à qui ils vendront leur fer.
On dirait, à les entendre, qu'ils ont tous des manœuvres de numéraire.

La vérité est que l'or ne joue presque aucun rôle dans les transactions. Ce sont des lettres de change que les exportateurs vendent et que les importateurs achètent et, lorsque ces ventes et ces achats, la différence du dédit est la somme qui devrait être payée en or, c'est qui n'a pas lieu.

L'or monnayé n'a pas d'autre acheteur que le voyageur qui part pour l'étranger. Le voyageur qui vient de l'étranger le rapporte, c'est l'affaire des changeurs.

On achètera donc du change au lieu d'acheter de l'or. Est-ce la même chose ?

Non.
On ne jure pas sur le change comme on le jure sur le monnaie.

Le change se présente sous la forme d'une traite sur Londres, Paris, Anvers, Berlin, Rome, etc., et il n'est pas de cours uniforme. Souvent il est plus avantageux sur Londres que sur Paris. Il y a un arbitrage en faveur d'une place, etc.

Ces complications gênent le joueur qui cherche un autre aliment à sa passion.
On ne joue plus sur le change. L'acheteur et le vendeur restent en présence et toutes les opérations qui dépassaient un milliard de dollars ne forment plus un total de cent millions par an.

Le change réduit sur les brevets réels arrivera à son taux normal. Ce tout est, le gros public sera désintéressé dans la question.

Dependant l'exportateur, après avoir vendu sa traite, est obligé de faire son compte en or.
Il avait cent mille francs à Anvers, il vient de les vendre à un importateur qui lui a remis trente mille piastres par exemple.
Son compte lui a ouvert un crédit pour acheter de la laine et il a limité le prix à 5 fr. ce qui, après l'opération de change, représente mille piastres et demi.

De simple calcul il résulte que le prix de la monnaie sera influencé par le change tout comme par le passé, mais l'offre sera légitime et tout le verrou plus, comme autrefois, la spéculation forcera la hausse par caprice et par amour de laore.

La hausse ou la baisse du change dépendra uniquement de l'offre et de la demande.

On sera le maître du change ? A la Bourse sans aucun doute, mais il est à craindre que le public sera informé des opérations faites dans la journée.

Sur le tableau on figurera les ventes d'actions de chèques, etc., verra-t-on figurer les ventes de lettres de change ?

Le Havre, 30 avril.
Laines. — La continuation des avis défavorables reçus de l'extérieur a agi favorablement sur notre marché qui a connu par conséquent beaucoup d'activité pour le marchandisage. La demande continue à être bonne. En sens de quelques lots de la Plata, la consommation a été de 2250 balles.

La situation du marché est restée la même depuis nos précédents avis. Les entrées accrues ont été l'objet d'une vive demande par la France et pour l'Allemagne à des prix très réduits. Les agresseurs très recherchés pour la Belgique et pour le Japon ont même obtenu une nouvelle avance et nous cotons aujourd'hui comme suit :

Laines supérieures de 4.85 à 5.00, bonnes laines de Havre fr. 4.70 à 4.80, dito d'Anvers fr. 4.50 à 4.65, moyennes fr. 4.35 à 4.45, agaveaux fins par chardonnet fr. 4.10 à 4.25, agaveaux plus ou moins chardonnet fr. 3.90 à 4.00 par kil. lavé à fond sans frottement, commission comprise, enab. par vapeur.

Disponible : 6 Montevideo saint 162.50 ; 69 Buenos-Ayres saint 170 ; 240 Espagne saint 245.
A terme : Hier soir, 50 mai 173.50 ; 30 octobre 173.50 ; 30 avril, 25 mai 173 ; 30 juin 173.50 ; 25 juillet 173.50.

Cotons. — La demande s'est développée aujourd'hui pour le disponible et nous avons enregistré des affaires très rondes pour le compte de la Belgique. Quant à l'exportation elle continue à se tenir à l'écart de notre marché et d'opère que par de très petites quantités. Les prix sont de nouveau en hausse significative. La consommation a des besoins réels et les transactions bien qu'ayant été précédemment actives, l'ont été davantage sans la rareté du choix dans beaucoup de sortes.

et les prétections de plus en plus élevées des détenteurs. Il faut avoir le low-midling Louisiana 74 fr. Il ne s'est rien traité en livrable. Le terme a subi un peu d'animation, nous avons eu en chiffres d'affaires moyens et nous cotons en reprise de 1/3 pour le mois de cette campagne. Les importations ont été de 1789 b. de New York et 6359 de New-Orléans. Voici le détail des opérations :

Disponible : 745 New-Orléans, 63 à 74.50 ; 100 St Louis, 77 ; 100 Norfolk, 73 ; 300 Coara, 72.50 ; 55 Cocanah, 53 ; 130 Oomra, 55 à 56.50 ; 45 Nhorwing, 53.
A terme : 400 mai, 70 1/2 à 70 3/8 ; 150 juin, 70 1/2 ; 50 octobre, 69 5/8 ; 200 Janvier, 66 ; 100 février, 66.

Indigos. — Calme et sans changement.

Bois de teinture. Les campêches ont en la vente de 200 tx. Gonières à livrer par steamer au prix de 9.50.

Agio sur l'or 56 7/8 0/0. Avers, 1er mai.
Il a été traité, en disponible, 60 balles Plata et b. Australie.

Buenos-Ayres, 30 mars.
(Avis de M.M. Arning, Brauss et Cie)

Arrivages depuis le commencement de la saison environ 172 300 b.; dit de la semaine 16 500 b.; ventes dit 16 000 b.

La situation du marché est restée la même depuis nos précédents avis. Les entrées accrues ont été l'objet d'une vive demande par la France et pour l'Allemagne à des prix très réduits. Les agresseurs très recherchés pour la Belgique et pour le Japon ont même obtenu une nouvelle avance et nous cotons aujourd'hui comme suit :

Laines supérieures de 4.85 à 5.00, bonnes laines de Havre fr. 4.70 à 4.80, dito d'Anvers fr. 4.50 à 4.65, moyennes fr. 4.35 à 4.45, agaveaux fins par chardonnet fr. 4.10 à 4.25, agaveaux plus ou moins chardonnet fr. 3.90 à 4.00 par kil. lavé à fond sans frottement, commission comprise, enab. par vapeur.

Disponible : 6 Montevideo saint 162.50 ; 69 Buenos-Ayres saint 170 ; 240 Espagne saint 245.
A terme : Hier soir, 50 mai 173.50 ; 30 octobre 173.50 ; 30 avril, 25 mai 173 ; 30 juin 173.50 ; 25 juillet 173.50.

Cotons. — La demande s'est développée aujourd'hui pour le disponible et nous avons enregistré des affaires très rondes pour le compte de la Belgique. Quant à l'exportation elle continue à se tenir à l'écart de notre marché et d'opère que par de très petites quantités. Les prix sont de nouveau en hausse significative. La consommation a des besoins réels et les transactions bien qu'ayant été précédemment actives, l'ont été davantage sans la rareté du choix dans beaucoup de sortes.

Jours d'expédition : grande vitesse, le 3 mai.
Le steamer Normandie de la Compagnie Générale Transatlantique, partira du Havre le 4 mai pour New-York.

Le steamer Ville-de-Bahia de la Compagnie des Chargeurs Réunis, partira du Havre le 7 mai pour Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Santos, touchant à Lisbonne en transbordement à Rio-Janeiro pour Rio-Grande-Sud, Pelotas, Porto-Alegre, Paranaíba, Santa Catharina, Vitória.

Jours d'expédition : petite vitesse, le 2 mai ; grande vitesse, le 4 mai.

Le steamer Thuringia de la Compagnie hambourgeoise américaine, partira du Havre le 7 mai pour le Cap-Haïtien, Port-au-Prince, Port-Linon, Colon, (Amérique centrale, Ports du Pacifique).

Jours d'expédition : petite vitesse, le 2 mai ; grande vitesse, le 4 mai.

Le steamer Rio-Grande de la Compagnie des Messageries maritimes, partira de Marseille le 12 mai pour Port-Saïd, Suez, Obok, Aden, Madagascar, La Réunion et Maurice.

Jours d'expédition : petite vitesse, le 2 mai ; grande vitesse, le 8 mai.

Le steamer La Plata de la Royal Mail Steam Packet Company, apportant les correspondances du Brésil et de la Plata, est arrivé à Lisbonne le 28 avril, et attend à Southampton au rattachement.

Le steamer Lafayette de la Compagnie générale Transatlantique, apportant les correspondances du Mexique et de la Havane, est arrivé à Santander le 29 avril.

Steamers attendus
Vers le 2 mai : Yarra apportant les correspondances de l'Australie.

Vers le 3 mai : le Yang-Tsé apportant les correspondances des Indes, de la Chine et du Japon.

Arrivages
Le steamer Colombia, de la Compagnie Générale Transatlantique partira du Havre le 5 mai pour Lisbonne, Madrà, Séville, Cadix, Barcelone, (Porto Rico), Mayaguez, Ponce, Santo-Domingo, Puerto-Plata, Cap-Haïtien, Port-au-Prince, Jacmel.

Jours d'expédition : grande vitesse, le 2 mai.
Le steamer Austral de la Compagnie Orient Line, partira de Londres le 10 mai pour Adélaïde, Melbourne et Sydney.

être un peu meilleure que la semaine dernière et il y a une augmentation sensible dans les transactions.
Les acheteurs pour l'exportation ont un peu d'affaires à offrir par suite des ordres qui se sont accumulés la semaine dernière. Il n'y a toutefois pas d'amélioration dans les prix et comme les filateurs sont plus fermes les contrats se placent plus difficilement.

En retour 32, laines on mohair, quelques ordres ont été remis. En fil simple la demande reste bonne. Les filateurs de laines du pays sont bien restés et les prix sont insuffisants.

Tissus. — La plupart des commissions de prix temps ont été livrées ; les fabricants ont encore d'assez bons engagements en articles usés et en fantaisies. Le commerce avec l'Amérique se maintient bien.

Manchester, 29 avril.
Tissus et fils. — La demande pour fils ne dénote pas beaucoup d'amélioration. On signale quelques offres en qualités convenables pour l'exportation à mefraction et de dessous des cotations régulières, toutefois elles n'ont pas donné lieu à des affaires de quelque importance. Prix généralement les mêmes que la semaine précédente. En tissus il s'est traité quelques commandes pour Calcutta ; quelques affaires médiocres ont également été conclues pour le Continent. La demande pour la consommation est toujours très restreinte.

PERFECTIONNEMENTS INDUSTRIELS
La teinture en vert
Deux procédés ont été employés pour teindre en vert les amsemblages de reps, damas, lainages etc.

1° Tartre et alun.
Acide sulfurique léger.
Bien d'indigo.

On peut employer aussi bien le sulfate d'indigo que le carmin d'indigo on ajoute du terra pour jaunir à volonté ; on peut remplacer le terra par l'acide picrique ou le bois jaune par les mêmes mordants ; dans ce cas, il faut très peu d'acide voir même pas du tout.

2° Eau.
Sulfate de soude. 100 litres
Dissous dans acide sulfurique 200 gr. environ on a une eau au bain sans pierre de vitriol bleu.

On met du terra et du carmin d'indigo en quantité suffisante.
C'est par ce procédé qu'on fait le mieux disparaître les endroits où le couleur est passé ; il est bon de faire bouillir le préalablement l'étoffe sur le mordant seul. Il résulte par l'alternance sur les étoffes d'amsemblage ; on doit alors faire bouillir au moins une heure et demi.

On teint aussi la laine en vert par le bleu de Nicholson et l'acide picrique et les mêmes mordants ; la teinture est assez franche et solide.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

PARIS. — Le 23 avril. — Service de l'habillement et du campement. — Adjudication de matériel de campement.
Confection de 3 000 tentes à muraille, 10 lots de 200 chapeaux.

Collin, lots n° 1 à 14 49,20, 24 49,25, 3 à 48,75, 4 à 46,75, 5 à 46,75, 6 à 43,84, 8 à 42,33, 9 à 45, 10 à 42,24. — Alp. Hallonnet et Cie, lots n° 1, 2, 3 à 47,73, 4 à 47,73, 5 à 49,73, 6 à 7 51,73, 8 à 49,73, 9 et 10 à 49,23. — Miston, lots n° 5, 6 et 7 à 45,97, 9 et 10 à 44,27. — Olivier Ducosta, 5, lot n° 1 à 39,88, 2 à 41,19, 3 à 42,19, 4 à 42,79, 5 à 45,38, 6 à 45,98, 7 à 43,57. — Soc. G. G. de fournitures militaires, lots n° 1, 2 et 3 à 4,20, 4 à 45,95, 5 à 47,10, 6 à 47, 7 à 46,98, 8 à 45,39, 9 à 44, 10 à 44,95.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

Adjudicataires :
Frank, 48, rue Claude-Vellefay, lots n° 2 et 3 à 40,17, 5 et 6 à 43,84, 8 à 42,33, 10 à 42,24. — Olivier Ducosta, 37, rue du Département, lots n° 1 à 39,88, 4 à 42,88. — Société générale de fournitures militaires, 14, rue Rochecouart, lot n° 9 à 44.

COMMERCIAL

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70 50
Septembre..... 70 50
Novembre..... 70 50
Décembre..... 70 50

LE HAVRE, 1er mai.
Mars..... 70 50
Juillet..... 70